

PROCÈS VERBAL

Réunion du second Conseil d'École

Lundi 6 mars 2023

Madame LECOURT, directrice de l'école, a ouvert la séance à 18h.

Étaient présents :

- Mesdames BOISNARD, CARVALHO, LAURENT, LECOURT, LEPROU, PROVOST, et Monsieur DINOCHAU, professeurs,
- Mesdames PAINEAU, BOULAY, RENAULT, MORCLETTE, Messieurs LAUNAY et MUDRY parents élus,
- Monsieur TRIFAUT, Maire de la commune ; Madame COULON, Adjointe au Maire ; Madame PERDEREAU, Conseillère municipale

Étaient absents excusés :

- Monsieur HUARD, Responsable du Service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes
- Monsieur RENAULT, Conseiller Municipal
- Madame PICHON, Inspectrice de l'Éducation Nationale

Madame Boisnard accepte d'être la secrétaire de séance.

1. Fonctionnement de l'école

☞ Approbation du P.V. du 1^{er} Conseil d'École de l'année

Le procès-verbal a été relu et corrigé. Il a été transmis aux familles. Il sera mis en ligne prochainement.

☞ Préviation des effectifs pour la rentrée 2022-2023 :

À ce jour, l'école accueille **127 élèves**.

En septembre 2023, l'école accueillera en principe **20 élèves au CP** et comptera un départ de **22 CM2**, soit un effectif stable. Aucune fermeture de classe n'est donc envisagée.

☞ Sécurité à l'école

Madame LECOURT présente les exercices qui ont lieu dans l'année afin de s'assurer de la sécurité des élèves, personnels et des bâtiments.

☞ Exercice incendie : un second exercice incendie sera réalisé au cours de la période.

☞ PPMS AI (Plan Particulier de Mise en Sureté Attentat/Intrusion) : dans le cas d'une intrusion de personne malveillante dans l'école (risque terroriste ou parents en colère). Le choix est porté sur le confinement dans les classes, lumière éteinte, en silence. Cet exercice sera réalisé dans les semaines à venir.

☞ PPMS RM (Plan Particulier de Mise en Sureté Risques Majeurs) : dans le cas d'une grosse tempête, d'un accident de camion transportant des produits dangereux, ... Le choix est porté sur le confinement dans le bâtiment Ouest (côté grand portail), avec déplacement des classes Est. Un exercice a été réalisé en novembre. Ce PPMS sera très probablement retravaillé l'année prochaine, puisque depuis la rédaction initiale, des sanitaires ont été installés du côté Ouest.

☞ Les comptes de l'école

Madame Lecourt rappelle le fonctionnement des comptes permettant la vie de l'école :

- **La coopérative scolaire** : elle correspond aux cotisations des familles et à la recette de la photo scolaire (principalement). Elle permet de financer les activités de classes, comme la cuisine ou le jardinage, les expériences scientifiques, l'achat de matériel éducatif, les sorties scolaires (transports et entrées). Cette année, la participation des familles a apporté 1160€ à la coopérative (une soixantaine de familles). La photo scolaire a rapporté un bénéfice de 1111€.

En date du 6 mars 2023, la coopérative scolaire a un solde positif de 5395,89 euros. De ce montant, il faut retirer la subvention DAAC de la classe de M Dinochau de 1300€, qui lui a été attribué l'année dernière pour son projet théâtre. Le prévisionnel est donc de 4095,89€.

- **Le budget de la mairie** : la mairie a en charge l'entretien des locaux, finance les fournitures scolaires (pour un budget maximum de 6000euros par année civile), participe au financement des projets pédagogiques (un budget est alloué chaque année scolaire selon le projet). Une demande a été faite pour aider l'école à financer une sortie à la patinoire. Cette sortie n'aura lieu que si la participation de la municipalité est conséquente.
- **L'APE Récré'action** : grâce à des actions menées au cours de l'année scolaire, l'association peut aider l'école à financer des sorties scolaires ou d'autres projets. Cette année, Récré'action prendra en charge la totalité de notre sortie au Poney club, soit un budget de 2580€. L'association aidera également le dispositif ULIS pour son projet théâtre, à hauteur de 572€. Encore un grand merci à l'association des parents d'élèves.

2. Vie de l'école

☞ PROJETS de l'année

Le thème de l'année choisi par l'équipe enseignante est « Sport et Santé ».

Un travail est mené dans chaque classe autour de la santé, de l'hygiène, du sommeil,

Plusieurs projets autour du sport vont voir le jour.

☞ Les séances d'EPS au gymnase

Toutes les classes bénéficient de 7 séances au gymnase, du 3 janvier au 3 mars. Les transports ont été pris en charge par la municipalité, que l'équipe enseignante remercie. Précédemment, il y avait 10 séances. Les enseignants demandent pourquoi il n'y a plus 10 séances comme les autres années.

Il n'y a pas de raison particulière. La mairie pense que cela répond à la demande des enseignants.

Les créneaux demandés par les enseignants ont été validés par la mairie donc il s'agissait de 7 séances sur le planning fourni par l'école.

Madame Coulon demande si le matériel à disposition au gymnase est suffisant pour les activités scolaires. Les enseignants sont satisfaits. Il pourrait éventuellement y avoir du matériel de badminton pour compléter le matériel déjà fourni.

☞ La piscine : CE1 et CE2

Les classes de CE1 et CE2 sont allées à la piscine de novembre à janvier, pour 7 séances. Certains élèves ont pu valider le « savoir nager », d'autres le test du pass-nautique qui peut être demandé dans des structures de loisirs.

Madame Provost indique que les séances se sont bien passées. Elle ajoute qu'à priori, l'an prochain, les classes pourraient bénéficier de nouveau de 10 séances car les créneaux supplémentaires qui avaient été ouverts du fait des 7 créneaux par classes n'ont pas été demandés par les écoles.

☞ Rencontres sportives : JO 2024

Le mardi 20 juin, les élèves de CM1 et CM2 participeront à une rencontre inter-écoles sur le thème « Terre de jeux 2024 ». Cette journée se déroulera sur le complexe sportif de Montfort, avec la présence des écoles de Lombron, Thorigné, Connerré et 2 classes de 6^{ème} du collège de Connerré. Le nombre d'élèves au total avoisinera les 270.

Les élèves participeront à des ateliers divers, en lien avec les JO. Une quinzaine d'ateliers est prévu. Trois ateliers handisports devraient également être présents. Les élèves des écoles seront mélangés. Un concours « Zéro déchet » sera organisé, les pique-niques devront donc être avec le moins de déchet possible puisque les sacs poubelles seront pesés en fin de journée.

☞ Interventions des associations sportives

Les élèves de CP et CE1 vont bénéficier début mai de 2 séances de découverte du Tennis, sur l'école.

Les élèves de CM1 et CM2 devraient bénéficier de 6 séances d'activités athlétiques, encadrées par M Piette, salarié du club d'athlétisme de Montfort. Ces séances auraient lieu au gymnase, afin de profiter des infrastructures de la commune. Afin de limiter les trajets à pied (environ 25 minutes par trajet), un

transport en car pourrait être mis en place pour éviter un trajet à chaque classe. La mairie va effectuer des demandes de devis.

Le 30 juin, les enseignantes de cycle 2 organiseront un journée athlétisme. Il y aura la présence d'athlètes du club pour faire des démonstrations, des activités seront mises en place par Laurent Piette tout au long de la journée, Il y aura la présence de parents membres du club (et pas) pour aider à l'encadrement de l'activité.

☞ Sorties au Poney Club

Toutes les classes de l'école vont bénéficier de 2 journées complètes au Poney Club de Lombron. Les objectifs sont

- approcher et découvrir l'animal, en prendre soin, l'appréhender, le respecter
- découvrir les activités équestres : réaliser des actions simples

Pour chacune de ces sorties, un nombre d'accompagnateurs par classe sera indispensable (5). Afin de limiter les frais, l'équipe enseignante a demandé à ce que les enfants soient emmenés directement au Poney Club par leur famille ces jours-là. Ces sorties sont étalées du 2 mai au 27 juin.

☞ Interventions des élèves infirmiers

Des élèves infirmières (2^{ème} année) sont actuellement présentes sur l'école, afin de réaliser un stage de service sanitaire. Durant trois semaines, elles vont rencontrer les classes à 3 reprises, sur la thématique de « l'usage excessif des écrans » : recueil d'informations, ateliers de sensibilisation, bilan des activités. Le but est, au cours d'échanges avec les élèves et d'ateliers ludiques, de leur faire prendre conscience de l'impact négatif que peut avoir une trop grande consommation d'écrans.

☞ Le Projet Théâtre du dispositif ULIS

Le dispositif ULIS s'est engagé dans un projet de théâtre, pour la 4^{ème} année consécutive. Cette année la thématique est « Grandir ». Par l'intermédiaire de l'association TPA, Madame Carvalho bénéficie de 8h d'intervention. Cette année, un partenariat avec ACTES (théâtre pour les personnes en situation de handicap) a également été mis en place. Le travail avec la comédienne Rozen Bodin a commencé ce jour et cela s'est très bien passé. Les élèves sont en réussite dans cette activité et cela les aide à progresser dans beaucoup de domaines. Deux dates de représentation sont prévues. Le 2 juin, aux Quinconces, la représentation est ouverte au public.

☞ Sortie vélo des CM2

Les habilitations vélos auront lieu en mai pour les parents. La sortie aura lieu à la toute fin de l'année.

3. Les partenaires

☞ Travaux dans l'école

- Problème internet : La directrice indique qu'il y a toujours des soucis d'accès un internet, et que cela s'est même empiré.

Monsieur le Maire explique que des négociations avec Sarthe fibre en cours. Une offre de déploiement devrait être proposée dans l'année. Le débit de l'ADSL est réduit partout dans Montfort car la fibre se développe sur la ville, donc l'école est impactée elle aussi. Une fois l'offre signée, Monsieur Trifaut informe que l'école fera partie du premier déploiement dans les collectivités. Le déploiement de la fibre demande du temps car il y a aussi des systèmes de sécurité internet à mettre en place. Des ponts Wi-Fi seront déployés entre les différents bâtiments.

Les enseignants demandent si une clef 4G pourrait être fournie pour dépanner en cas de coupure.

- Equipements multimédia : Une demande de lecteurs CD portables avait été faite, Madame Coulon n'en a pas de nouvelle. Concernant le visualiseur commandé mais beaucoup trop imposant, la mairie attend pour une éventuelle reprise du fournisseur. En remplacement, les enseignants souhaiteraient par classe, des caméras de document (ou visualiseurs flexibles) comme Madame Boisnard présente au conseil.

- Des stores roulants ont été installés dans la classe de Mme Laurent. Ce n'est pas du tout ce qui avait été demandé, puisque le but était clairement d'occulter pour le vidéoprojecteur et de réduire la chaleur l'été. L'équipe enseignante ne comprend pas ce choix.

Monsieur le Maire indique que cette erreur de commande de stores va être corrigée. Les stores installés actuellement vont être changés pour être remplacés par des volets roulants. Les enseignants demandent si, en cas de grosses commandes, ils peuvent avoir une dernière présentation de ce qui a été choisi pour être certains que cela convienne.

- Les enseignants demandent si les panneaux présents dans les escaliers (anciennes productions d'élèves) peuvent être retirés et remplacés par les panneaux réalisés l'année dernière. Madame Coulon va transmettre au service technique.

- La directrice demande à qui s'adresser quand il y a une demande d'intervention travaux sur l'école. La municipalité explique que pour le moment, il faut passer par Madame Coulon, puisque les recrutements pour remplacer la directrice générale des services et le responsable des services techniques sont en cours. Il n'y aura personne avant quelques mois.

4. Questions diverses et échanges

Question de parent : changer le sable du bac à sable.

Réponse de la mairie : Le sable est régulièrement remplacé et c'est le même que pour les aires de jeux classiques sur la commune. Il sera donc à nouveau changé, comme régulièrement. La municipalité va essayer de trouver un autre fournisseur puisque celui-ci semble poser problème.

Intervention de Madame Coulon :

La mairie va conserver le fonctionnement de la cour coupée en deux le midi pour rétrécir la zone de surveillance.

Intervention de Monsieur le Maire :

Remerciement concernant les grèves. Les enseignants préviennent en avance, ce qui permet à la mairie de proposer un service minimum adapté. La municipalité va essayer de mettre en place un service de qualité, que ce soit toujours les mêmes personnes qui effectuent ce service minimum.

Les problèmes remontés concernant la surveillance du midi ont été entendus et sont gérés en aménageant l'espace de cour surveillé et en sensibilisant le personnel aux problèmes de sécurité.

Un recrutement est prévu d'une personne polyvalente, qui assurerait des missions de ménages, de surveillance sur le temps méridien, mais qui serait également une personne ressource pour faire le lien entre les équipes enseignantes et les surveillants du midi.

Madame Lecourt informe que le troisième et dernier conseil d'école aura lieu le jeudi 15 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la directrice lève la séance à 19h15.

La directrice :
C. LECOURT

La secrétaire de séance:
A. BOISNARD